

Association Nationale Compagnons Bâtitseurs

Siège social : 22, RUE DE LA DONELIERE
3500 RENNES
SIREN 775 666 639

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Geirec
Expertise comptable
Audit

SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
1 Ter boulevard de la Boutière – CS 51812
35768 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX

A l'Assemblée Générale de l'Association Nationale Compagnons Bâisseurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Nationale Compagnons Bâisseurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « 2.2 - Méthodes Générales » dans la partie « II – Principes, Règles et Méthodes Comptables » et « 4.1 – Impact de l'application du règlement ANC n° 2022-06 » dans la partie « IV – Informations relatives au Compte de Résultat » de l'annexe des comptes annuels qui exposent le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Grégoire,
Le 28 mai 2026

SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Représentée par :

Thierry FOUCAUD

Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS
BILAN AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le 31/12/2024	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	en euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	885	885	-	-	-	-
Immobilisations corporelles						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	153 346	124 650	28 696	45 556	16 860	37,01
Autres immobilisations corporelles	385 238	223 128	162 110	136 369	25 741	18,88
Immobilisations financières						
Participations	323 626	-	323 626	340 324	16 698	4,91
Créances rattachées à des participations	22 967	-	22 967	-	22 967	-
Prêts	197 600	-	197 600	280 465	82 865	29,55
Autres immobilisations financières	81 943	-	81 943	55 876	26 067	46,65
Total I	1 165 604	348 663	816 941	858 590	41 649	4,85
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	13 439	-	13 439	2 430	11 009	453,06
Créances						
Créances clients, usagers et comptes rattachés	133 985	2 661	131 324	110 882	20 442	18,44
Autres créances	3 728 106	44 586	3 683 520	3 043 681	639 839	21,02
Charges constatées d'avance	108 149	-	108 149	38 261	69 888	182,66
Valeurs mobilières de placement:						
Disponibilités	1 133 176	-	1 133 176	1 039 184	93 992	9,04
Total II	5 116 856	47 247	5 069 609	4 234 438	835 171	19,72
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	6 282 460	395 910	5 886 550	5 093 028	793 522	15,58

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Ecart N / N-1 en euros	%
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves pour projet de l'entité	30 000	30 000	-	-
Autres	1 430 796	1 327 033	103 763	7,82
Report à nouveau	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	148 667	103 763	44 904	43,28
Situation nette (sous total)	1 609 463	1 460 796	148 667	10,18
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	89 573	101 596	12 023	11,83
Total I	1 699 036	1 562 392	136 644	8,75
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	283 143	362 470	79 327	21,89
Total II	283 143	362 470	79 327	21,89
PROVISIONS				
Provisions pour risques	116 602	114 115	2 487	2,18
Provisions pour charges	-	-	-	-
Total III	116 602	114 115	2 487	2,18
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	283 854	351 133	67 279	19,16
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	68 442	79 162	10 720	13,54
Dettes fiscales et sociales	282 060	296 094	14 034	4,74
Autres dettes	477 078	187 570	289 508	154,35
Produits constatés d'avance	2 676 334	2 140 092	536 242	25,06
Total IV	3 787 768	3 054 051	733 717	24,02
Ecarts de conversion Passif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	5 886 550	5 093 028	793 522	15,58

ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Ecart N / N-1 en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	313 302	253 647	59 655	23,52
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	-	-		
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	450 940	408 580	42 360	10,37
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	2 574 224	2 647 806	- 73 582	- 2,78
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	201 687	215 155	- 13 468	- 6,26
Mécénat	-	4 230	- 4 230	- 100,00
Contributions financières	1 382 933	943 373	439 560	46,59
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	21 502	220 570	- 199 068	- 90,25
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 000	-	1 000	100,00
Utilisations des fonds dédiés	356 970	365 420	- 8 450	- 2,31
Autres produits	36 465	18 358	18 107	98,63
Total I	5 339 023	5 077 139	261 884	5,16
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	1 541 261	1 226 903	314 358	25,62
Aides financières	543 055	660 522	- 117 467	- 17,78
Impôts, taxes et versements assimilés	156 039	141 935	14 104	9,94
Salaires	1 868 810	1 741 431	127 379	7,31
Cotisations sociales	662 643	596 472	66 171	11,09
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	125 447	69 833	55 614	79,64
Dotations aux provisions	19 653	37 498	- 17 845	- 47,59
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-	-	-	-
Reports en fonds dédiés	277 643	342 970	- 65 327	- 19,05
Autres charges	4 894	123 837	- 118 943	- 96,05
Total II	5 199 446	4 941 401	258 045	5,22
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	139 577	135 738	3 839	2,83
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	6 273	6 158	115	1,87
Autres intérêts et produits assimilés	11 932	27 447	- 15 515	- 56,53
Total III	18 205	33 605	- 15 400	- 45,83
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées	6 498	7 749	- 1 251	- 16,15
Différences négatives de change	224	-	224	100,00
Total IV	6 722	7 749	- 1 027	- 13,26
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	11 484	25 856	- 14 372	- 55,59
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	151 060	161 594	- 10 534	- 6,52
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Total V	-	34 325	- 34 325	- 100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Total VI	-	86 667	- 86 667	- 100,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	- 52 342	52 342	- 100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 393	5 489	- 3 096	- 56,40
Total des produits (I + III + V)	5 357 228	5 145 069	212 159	4,12
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 208 561	5 041 306	167 255	3,32
EXCEDENT OU DEFICIT	148 667	103 763	44 904	43,28
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	55 009	-	55 009	100,00
Prestations en nature	28 068	38 063	- 9 995	- 26,26
Bénévolat	94 470	101 829	- 7 358	- 7,23
TOTAL	177 548	139 892	37 656	26,92
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	-	-	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	83 078	36 616	46 461	126,89
Prestations en nature	-	1 447	- 1 447	- 100,00
Personnel bénévole	94 470	101 829	- 7 358	- 7,23
TOTAL	177 548	139 892	37 656	26,92

I. Informations générales et faits significatifs de l'exercice

1.1 Description de l'objet social, de l'activité et des moyens de l'entité

Les finalités de l'ANCB

L'association a pour but de contribuer à la résolution de problèmes sociaux, en particulier ceux liés à l'habitat. La philosophie qui l'anime affirme :

- La primauté de la personne, de sa dignité, de son intégrité.
- La reconnaissance des capacités de développement de chaque personne et de son potentiel.

Les finalités sociales :

- Développer la rencontre et l'échange entre personnes de pays, de cultures, de milieux différents.
- Promouvoir le droit d'habiter, qui dépasse le droit à un toit physique et intègre le droit à l'appropriation d'un habitat digne et adapté prenant en compte la culture et les modes de vie permettant l'épanouissement et une relation harmonieuse avec l'environnement.
- Promouvoir le droit pour chacun à une activité sociale et professionnelle.
- Promouvoir pour chaque personne la possibilité d'être acteur de son projet et de son développement, d'être acteur de la vie sociale afin de développer une citoyenneté concrète.
- Proposer des terrains d'expérience, de responsabilisation, de solidarité concrète et d'éducation populaire.

Les missions et niveaux d'action

L'Association Nationale intervient à deux niveaux :

- **A travers des actions d'animation et de développement du réseau Compagnons Bâisseurs, et de représentation à l'échelon national, des associations Compagnons Bâisseurs adhérentes**

Dans ce cadre, l'association nationale a pour mission de :

- Faciliter la poursuite des objectifs communs,
 - Favoriser le développement de ces objectifs, et des actions menées,
 - Garantir la conformité des actions et des méthodes avec la philosophie commune,
 - Développer la solidarité entre les membres,
 - Arbitrer les litiges ou conflits pouvant survenir entre les membres,
 - Organiser la communication interne et externe,
 - Organiser une fonction de veille sur les actions développées,
 - Mettre en œuvre toute démarche de régulation interne dans le but de préserver la pérennité des associations adhérentes. A ce titre, l'Association Nationale peut mobiliser les appuis financiers appropriés.
 - Mettre en œuvre la représentation politique commune.
-
- **A travers la mise en place d'actions de volontariat, d'amélioration de l'habitat et d'insertion sociale et professionnelle sur des territoires où ne sont pas représentées les associations régionales adhérentes**

Les moyens mis en œuvre

Les moyens d'action de l'association sont :

- Les associations participant à une activité de l'association nationale,
- Les établissements secondaires créés et gérés par l'association nationale,
- L'activité bénévole et volontaire de toute personne qui participe à une action de l'association,
- L'activité professionnelle des salariés qu'elle embauche et rémunère,
- L'action de toutes les personnes qui, par leur aide morale ou matérielle, donnent à l'association des moyens d'exercer et de développer ses activités,
- Les publications et manifestations propres à faire connaître et atteindre ses buts,
- L'acquisition et la gestion de tous biens, meubles et immeubles nécessaires à son action,
- Tout moyen mis à disposition par convention par les associations adhérentes,
- Tout autre moyen prévu par la loi.

De plus, dans le cadre de ses missions et pour motifs d'ordre social, l'ANCB se donne la possibilité, sur décision du Conseil d'Administration, d'apporter un soutien financier aux associations régionales adhérentes. Ce soutien financier sera conforme au code monétaire et financier en vigueur.

L'ANCB peut également être mandatée par les associations régionales adhérentes pour mobiliser et reverser des financements communs nécessaires au développement des actions du Mouvement Compagnons Bâisseurs.

1.2 Les Faits caractéristiques significatifs

Les Faits caractéristiques significatifs de l'exercice 2025

L'exercice 2025 a été marqué par plusieurs faits caractéristiques :

- La création de 5 établissements secondaires en 2025 pour notamment apporter plus de visibilité régionale à nos activités sur ces territoires :
 - Etablissement secondaire Vosges actif depuis le 18 juillet 2025
 - Etablissement secondaire Pays de la Loire actif depuis le 3 septembre 2025
 - Etablissement secondaire Guadeloupe actif depuis le 3 septembre 2025
 - Etablissement secondaire Martinique actif depuis le 3 septembre 2025
 - Etablissement secondaire Guyane actif depuis le 3 septembre 2025
- L'Assemblée générale de l'ANCB du vendredi 20 juin 2025 à Clermont Ferrand.
- Changement de méthode comptable : Application de l'avenant 2022-06 et 2023-03. Les comptes annuels clos le 31 décembre 2025 ont été établis pour la première fois conformément au règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif principalement à la modernisation des états financiers, la nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges et modification du plan de comptes.
- Suite au passage du cyclone Chido qui a causé d'énormes dégâts sur l'île de Mayotte en décembre 2024, l'Association Nationale Compagnons Bâisseurs, forte de son expérience dans les projets de réhabilitation et de reconstruction, a souhaité apporter son soutien aux habitants de Mayotte. Une étude de préfiguration a été lancée en octobre 2025 pour évaluer la viabilité et la pertinence du projet Compagnons Bâisseurs dans le contexte singulier de Mayotte.
- Les Compagnons Bâisseurs ont bénéficié de L'ARRONDI solidaire lors d'une campagne de collecte organisée du 24 juin au 29 juillet 2025 dans les magasins Leroy Merlin. 618 104 clients ont apporté leur contribution au fonds travaux Compagnons Bâisseurs. Sur les 198 603 € collectés en magasin 178 742 € sont versés aux Compagnons Bâisseurs. Les fonds sont comptabilisés en dons et seront exclusivement affectés à cette action : fonds travaux pour les financements des chantiers en Auto réhabilitation accompagnée pour les ménages modestes et très modestes (projet Habitat privé).

- Les commentaires relatifs à l'exercice 2025 sur le plan économique et financier, se répartissent en deux parties :
 - Les faits marquants relatifs à l'activité tête de réseau de l'ANCB.
 - L'activité des établissements secondaires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Pays de Loire, Grand Est et Saint Martin.

Les faits marquants relatifs à l'activité de l'ANCB

- ⇒ ***Les actions d'animation et de développement du réseau Compagnons Bâtisseurs, et de représentation à l'échelon national, des associations Compagnons Bâtisseurs adhérentes***
- ⇒ ***La mise en place d'actions de volontariat, d'amélioration de l'habitat et d'insertion sociale et professionnelle sur des territoires où ne sont pas représentées les associations régionales adhérentes***

L'activité tête de réseau est animée par une équipe organisée en 4 pôles : Pôle Gestion, Administration et RH ; le pôle Communication et Mécénat ; le pôle Habitat et Développement ; le pôle Engagement, Compétences et Inclusion. Pour mener ses activités, sur l'exercice 2025 **l'effectif moyen de la « tête de réseau » s'établit à 16.41 ETP**. Une volontaire du Corps Européen de Solidarité effectue son volontariat au sein du Pôle Engagement, compétences et Inclusion de l'ANCB.

L'ensemble de ces activités dégagent un excédent de **+ 135 344 €**.

Etablissement secondaire CB Guadeloupe

Les activités : 2 Bricobus, 2 ateliers de quartier et actions dans le cadre du dispositif O2R.

Au 31 décembre 2025, l'équipe de l'établissement secondaire est composée d'une responsable d'établissement, de 3 animateurs techniques et d'une animatrice Habitat. Des volontaires en service civique ont également été accueillis et accompagnés au travers de nos actions. **Sur l'exercice 2025 l'effectif moyen de l'établissement s'établit à 4.54 ETP**. L'exploitation est excédentaire à **+ 21 092 €**.

Etablissement secondaire CB Guyane

Les activités : poursuite des activités sur les territoires suivants :

- Maripasoula : Brikotek, EVS, Projet « Action logement », actions de formation ;
- Sur le bassin de vie de St Laurent du Maroni : 2 Bricobus, filière ARA ; poursuite des deux marchés de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS).

Au 31 décembre 2025, l'équipe de l'établissement secondaire est composée d'une responsable d'établissement, un chef de projet Habitat, deux animatrices habitat, une travailleuse sociale et de quatre animateurs techniques. Des volontaires en service civique ont également été accueillis et accompagnés au travers de nos actions. **Sur l'exercice 2025 l'effectif moyen de l'établissement s'établit à 8.33 ETP**.

Le Conseil d'administration réunit en mai 2025 a validé l'objectif sur 2025 et 2026 de mobiliser des bénévoles autour du projet régional. L'objectif est d'envisager la création d'une future association régionale. L'exploitation est déficitaire à **- 57 285 €**. Ce déficit s'explique par la baisse très significative de la CAF Guyane qui est passé de 187 K€ à 50 K€. Aussi le dossier FSE (2025 – 2027) est toujours en instruction et le financement projeté (30 K€) n'a pas été affecté sur 2025.

Etablissement secondaire CB Martinique

Les activités : 1 Bricobus.

Au 31 décembre 2025, l'équipe de l'établissement secondaire est composée d'une responsable d'établissement et d'un animateur technique. **Sur l'exercice 2025 l'effectif moyen de l'établissement s'établit à 2 ETP**. L'exploitation est excédentaire à **+ 7 557 €**.

Etablissement secondaire CB Pays de la Loire

Les activités : poursuite des activités sur les territoires suivants :

- Le Département Loire Atlantique : 2 ateliers de quartier (Nantes et Rezé), le projet Horizon et 1 Bricobus ;
- La Mayenne : 1 Bricobus.

Au 31 décembre 2025, l'équipe de l'établissement secondaire est composée d'un responsable d'établissement, deux animatrices Habitat, une animatrice technique habitat, quatre animateurs-rices techniques. Des volontaires en service civique ont également été accueillis et accompagnés au travers de nos actions. **Sur l'exercice 2025 l'effectif moyen de l'établissement s'établit à 6.74 ETP**.

Le Conseil d'administration réunit en mai 2025 a validé l'objectif sur 2025 et 2026 de mobiliser des bénévoles autour du projet régional. L'objectif est d'envisager la création d'une future association régionale.
L'exploitation est excédentaire à **+ 25 211 €**.

Etablissement secondaire CB Grand Est

Les activités : Un Atelier de quartier Metz et un Bricobus des Vosges.

Au 31 décembre 2025, l'équipe de l'établissement secondaire est composée d'une responsable d'établissement, 2 animateurs techniques et d'une animatrice habitat. **Sur l'exercice 2025 l'effectif moyen de l'établissement s'établit à 2.90 ETP.**

L'exploitation est excédentaire à **+ 18 785 €**.

Etablissement secondaire CB Saint Martin

Les activités : 1 chantier d'insertion second œuvre, Animation du Tiers lieu « l'Atelier », 1 Bricobus.

Au 31 décembre 2025, l'équipe de l'établissement secondaire est composée d'une directrice d'établissement, un comptable unique, un accompagnateur socio professionnel, deux animateurs techniques/ETI, 2 médiateurs en contrat adulte relais. **Sur l'exercice 2025 l'effectif moyen de l'établissement s'établit à 9 ETP.**

L'activité ACI a été suspendue à mi année en l'absence notamment de financements européens.

L'exploitation est déficitaire à **- 2 037 €**.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

2.1 Présentation des Comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le Bilan,
- Le Compte de Résultat,
- L'Annexe

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Les comptes annuels clos le 31 décembre 2025 ont été établis pour la première fois conformément au règlement **ANC n° 2022-06 du 04 novembre 2022** relatif à la modernisation des états financiers qui modifie le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général (PCG) et au règlement ANC n° 2023-03 du 07 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 dont le règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

2.2 Méthodes Générales

2.2.1 Convention de Principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- La méthode de bases retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Ces règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03, homologués par arrêté du 26 décembre 2023 et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, ont été appliqués dans leur totalité pour cet exercice clos le 31 décembre 2025. Il s'agit donc d'un changement de méthode comptable.

Concernant les dispositions de ces règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03, elles s'appliquent à compter de l'exercice de première application, soit les comptes clos le 31 décembre 2025, sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs clos le 31 décembre 2024, autres que les reclassements de présentation nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ces reclassements pour rendre la présentation du bilan et du compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (Colonne « Exercice clos le 31/12/2024 ») compatible avec les nouveaux modèles sont listés ci-dessous :

- Les produits et les charges exceptionnels constatés dans le compte de résultat 2024, tel qu'il a été arrêté, sont présentés, dans la colonne « Exercice clos le 31/12/2024 » dans les rubriques « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles » ;
- Les transferts de charges 2024 sont présentés dans la colonne « Exercice clos le 31/12/2024 » au niveau des postes « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » dans le résultat d'exploitation.

Compte tenu de ces reclassements opérés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et pour permettre une parfaite comparabilité, le bilan et le compte de résultat arrêtés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont présentés séparément ci-après.

Afin de faciliter la compréhension des changements de présentation liés à l'application prospective des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03, les informations relatives aux impacts sur les principaux postes concernés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont détaillées dans les informations relatives au compte de résultat au chapitre 4.1.

BILAN AU 31/12/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024		
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais de recherche et de développement	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	885	885	-
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	156 766	111 210	45 556
Autres immobilisations corporelles	322 152	185 783	136 369
Immobilisations financières			
Participations et Créances rattachées	340 324	-	340 324
Prêts	280 465	-	280 465
Autres	55 876	-	55 876
Total I	1 156 468	297 878	858 590
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	2 430	-	2 430
Créances			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	117 120	6 238	110 882
Autres	3 043 681	-	3 043 681
Disponibilités	1 039 184	-	1 039 184
Charges constatées d'avance	38 261	-	38 261
Total II	4 240 676	6 238	4 234 438
Frais d'émission des emprunts (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Ecart de conversion Actif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	5 397 144	304 116	5 093 028

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024
FONDS PROPRES	
Fonds propres sans droit de reprise	-
Fonds propres avec droit de reprise	-
Réserves	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves pour projet de l'entité	30 000
Autres	1 327 033
Report à nouveau	-
Excédent ou déficit de l'exercice	103 763
Situation nette (sous total)	1 460 796
Fonds propres consommables	
Subventions d'investissement	101 596
Autres fonds associatifs (partie 2/2)	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	-
Total I	1 562 392
FONDS REPORTEES ET DEDIES	
Fonds dédiés	362 470
Total II	362 470
PROVISIONS	
Provisions pour risques	114 115
Provisions pour charges	-
Total III	114 115
DETTES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	351 133
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	79 162
Dettes fiscales et sociales	296 094
Autres dettes	187 570
Produits constatés d'avance	2 140 092
Total IV	3 054 051
Ecart de conversion Passif (V)	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	5 093 028

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Cotisations	253 647
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	-
dont ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de service	408 580
dont parrainages	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	2 647 806
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	215 155
Mécénat	4 230
Contributions financières	943 373
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	220 570
Utilisations des fonds dédiés	365 420
Autres produits	18 358
Total I	5 077 139
CHARGES D'EXPLOITATION	
Autres achats et charges externes	1 226 903
Aides financières	660 522
Impôts, taxes et versements assimilés	141 935
Salaires et traitements	1 741 431
Charges sociales	596 472
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	69 833
Dotations aux provisions	37 498
Reports en fonds dédiés	342 970
Autres charges	123 837
Total II	4 941 401
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	135 738
PRODUITS FINANCIERS	
De participation	6 158
Autres intérêts et produits assimilés	27 447
Total III	33 605
CHARGES FINANCIERES	
Intérêts et charges assimilées	7 749
Total IV	7 749
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	25 856
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	161 594
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	4 871
Sur opérations en capital	29 454
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-
Total V	34 325
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	1 348
Sur opérations en capital	84 951
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	368
Total VI	86 667
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 52 342
Participation des salariés aux résultats (VII)	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 489
Total des produits (I + III + V)	5 145 069
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 041 306
EXCEDENT OU DEFICIT	103 763
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	-
Prestations en nature	38 063
Bénévolat	101 829
TOTAL	139 892
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	-
Mises à disposition gratuite de biens	36 616
Prestations en nature	1 447
Personnel bénévole	101 829
TOTAL	139 892

2.2.2 Immobilisations

➤ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achats et frais accessoires.

➤ Immobilisations incorporelles :

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition, prix d'achats et frais accessoires.

2.2.3 Amortissements des Immobilisations

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Nature d'immobilisations	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	Linéaire	1 an
Frais de développement	Linéaire	de 3 à 5 ans
Immobilisations corporelles		
Matériel de chantier	Linéaire	de 3 à 5 ans
Installations générales, agencements	Linéaire	de 7 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

2.2.4 Subventions

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06.

Les contributions financières font l'objet à la clôture de l'exercice d'écritures de fonds dédiés ou de produits constatés d'avance conformément à la nouvelle réglementation.

2.2.5 Cotisations

Les cotisations des personnes physiques versées à l'association sont sans contrepartie et comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Les cotisations des associations régionales Compagnons Bâisseurs représentent 1.5% du montant de la production de l'année N et sont provisionnées au 31/12 dans l'attente de l'arrêté définitif de leurs comptes.

III. Informations relatives au Bilan

3.1 L'organisation financière et comptable du Mouvement Compagnons Bâisseurs en lien avec la stratégie de développement

La mise en place du plan de développement de l'ARA dans le Mouvement Compagnons Bâisseurs implique de nouveaux besoins de financement (investissements immatériels, investissements matériels, variation du besoin en fonds de roulement...). Dans ce cadre, l'ANCB a été mandatée par l'ensemble des associations régionales CB pour mobiliser et collecter des financements communs, et ainsi permettre à chacune de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au développement des projets d'ARA sur leur territoire.

L'ANCB, dans son rôle de mandataire et au titre du Mandat de collecte signé le 15 septembre 2014 entre l'ANCB et l'ensemble des associations régionales du Mouvement Compagnons Bâisseurs a donc mobilisé les financements suivants : PIA ; SOLIFAP, ECOFI.

En tant que contractant unique vis-à-vis des organismes financiers et dans le respect des règles comptables et juridiques des contrats de mandat, nous avons enregistré dans notre comptabilité la totalité des mouvements financiers afférents aux financements mobilisés de la manière suivante :

- Compte 16 – emprunts et dettes assimilées : financements PIA et SOLIFAP mobilisés par le Mouvement Compagnons Bâisseurs pour le développement de l'ARA
- Compte 519 – crédit de mobilisation de créances : financements par billet à ordre (ECOFI) mobilisés par le Mouvement Compagnons Bâisseurs pour le développement de l'ARA
- Compte 27 – autres immobilisations financières : montant redistribué aux associations régionales du Mouvement Compagnons bâisseurs

Utilisation des financements liés au développement :

Dettes financières	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à – d'un an	Échéances	
			À + 1 an	À + 5 ans
Part ANCB	43 981 €	22 037 €	21 944 €	-
Part non mobilisée	-	-	-	-
Part redistribuée	162 686 €	81 306 €	81 380 €	-
TOTAL Emprunt PIA	206 667 €	103 343 €	103 324 €	-

3.2 Tableau des Immobilisations

Rubriques	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations Incorporelles Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	885	-	-	885
Immobilisations Corporelles Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles	156 766 322 152	3 451 85 529	6 872 22 445	153 345 385 236
Immobilisations Financières Participations et Créances rattachées Créances rattachées à des participations Prêts Autres	317 357 22 967 280 465 55 876	12 426 - 3 118 49 841	6 158 - 85 983 23 774	323 625 22 967 197 600 81 943
Total	1 156 468	154 365	145 231	1 165 604

3.3 Tableau des Amortissements

Rubriques	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations Incorporelles Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 an	Linéaire	885	-	-	885
Immobilisations Corporelles Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans 3 à 5 ans	Linéaire Linéaire	111 210 185 783	20 311 59 790	6 872 22 445	124 650 223 128
Total			297 878	80 101	29 317	348 663

3.4 Tableau des Dépréciations

Rubriques	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Provisions pour dépréciations Provisions dépréciation créances clients Provisions dépréciation créances groupe Provisions dépréciation créances débiteurs	6 238 - -	760 25 373 19 213	4 337 - -	2 661 25 373 19 213
Total	6 238	45 346	4 337	47 247

Les provisions pour dépréciation des créances concernent des créances clients, des créances d'une association régionale et des créances d'un partenaire en redressement judiciaire.

3.5 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant brut	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d' un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances de l'actif circulant	3 875 530	3 804 533	70 997
Avances et acomptes versés sur commandes	13 439	13 439	-
Créances clients, usagers et comptes rattachés	133 985	131 324	2 661
Autres créances	3 728 106	3 659 770	68 336
Charges constatées d'avance	108 149	108 149	-
Total	3 983 679	3 912 682	70 997

Les charges constatées d'avance sont comptabilisées au prorata temporis en fonction de leurs utilisations, réalisations ou consommations, et concernent des charges courantes d'exploitations.
Les créances à plus d'un an sont provisionnées ou font l'objet d'un traité d'apurement.

3.6 Etat des produits à recevoir

Rubriques	Montant
Produits d'exploitation (dont cotisations CBR)	269 012
Subventions / Financements	17 172
Autres produits à recevoir	11 965
Total	298 150

3.7 Tableau de Variation des Fonds Propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					-
Fonds propres avec droit de reprise					-
Ecart de réévaluation					-
Réserves	1 357 033	103 763	-	-	1 460 796
▪ Etablissement National ¹	1 113 544	98 770			1 212 314
▪ Grand Est	-	3 301			3 301
▪ Guadeloupe	2 561	23 083			25 644
▪ Guyane	95 636	2 236			97 872
▪ Martinique	-	2 777			2 777
▪ Pays de Loire	83 930	28 736			112 666
▪ St Martin	61 361	55 140			6 221
Report à nouveau	-				-
Excédent ou déficit de l'exercice	103 763	103 763	148 667	-	148 667
Situation Nette	1 460 796	-	148 667		1 609 463
Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	101 596	-	20 000	32 023	89 573
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL	1 562 392	-	168 667	32 023	1 699 036

L'association n'est pas en capacité d'identifier la quote-part de résultats issus de la générosité publique et ne la ventile donc pas dans son tableau de variation des fonds propres conformément à l'article 432-22.

3.8 Composition du résultat de l'exercice

	Résultat
▪ Etablissement National	135 344
▪ Grand Est	18 785
▪ Guadeloupe	21 092
▪ Guyane	-57 285
▪ Martinique	7 557
▪ Pays de Loire	25 211
▪ St Martin	-2 037
Total	148 667

3.9 Subventions d'investissement

Financeurs	Période	Montant total 2025	Montant réintégré au résultat	Montant restant à réintégrer
CAF Guyane	2018	43 269	39 421	3 848
Rennes Métropole	2021	18 000	12 600	5 400
Groupe d'action local Sud Guyane	2021	29 727	25 404	4 323
Préfecture Région Guadeloupe	2021	27 000	21 045	5 955
CAF Guyane	2023	26 000	12 076	13 924
Région Pays de la Loire	2023	20 000	2 973	17 027
CAF Martinique	2024	20 000	6 833	13 167
Département Moselle	2024	8 400	-	8 400
Région Grand Est	2025	20 000	2 472	17 528
Total		212 396	122 823	89 573

3.10 Variation des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	Projets - Financeurs	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Reports	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant Global	Dont Rembourse- ments		Montant Global	dont Fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	SLIME - Nantes Métropole	1 500	-	-	-	-	1 500	-
	SLIME - Nantes Métropole	6 050	-	6 050	-	-	-	-
	ARA Bricobus - CD Vosges	65 000	-	65 000	-	-	-	-
	ARA Bricobus - CD Mayenne	60 000	-	60 000	-	-	-	-
	Horizon - CD Loire Atlantique	15 000	-	15 000	-	-	-	-
	Bricobus - C. Communes Pays de Craon	1 000	-	1 000	-	-	-	-
	Bricobus - C. Communes Ernée	1 000	-	1 000	-	-	-	-
	Bricobus - C. C Château Gontier/Mayenne	1 000	-	1 000	-	-	-	-
	Chantiers ARA - Ville Saint Claude (Gpe)	-	9 860	-	-	-	9 860	-
	Bricobus - Ville Lamentin (Guadeloupe)	-	2 000	-	-	-	2 000	-
	Bricobus solidaire - Commune Gourbeyre	-	1 000	-	-	-	1 000	-
	Chantiers ARA - CCAS Morne à l'eau	-	14 300	-	-	-	14 300	-
	ARA Bricobus - CD Mayenne	-	40 000	-	-	-	40 000	-
	Chantier ARA - CCAS Lamentin (Martinique)	-	1 000	-	-	-	1 000	-
Contributions financières d'autres organismes	Animations collectives GRDF - GRDF SA (2022)	18 000	-	14 000	-	-	4 000	-
	Chantiers solidaires - Brico du cœur	5 000	-	5 000	-	-	-	-
	Bricobus PDL - Stop Exclusion Énergétique	9 906	-	9 906	-	-	-	-
	Mon programme pour agir - Engie	10 000	-	10 000	-	-	-	-
	Bricobus - Fondation Castorama	-	10 000	-	-	-	10 000	-
	ARA Moselle - Fonds dotation Heinz	-	3 000	-	-	-	3 000	-
	Bricobus PDL - Rexel	-	20 000	-	-	-	20 000	-
Ressources liées à la générosité du public	Projet Habitat privé - Micro dons - Arrondi solidaire Leroy Merlin (2024)	169 014	-	169 014	-	-	-	-
	Projet Habitat privé - Micro dons - Arrondi solidaire Leroy Merlin (2025)	-	174 483	-	-	-	174 483	-
	Projet Chantier solidaire jeunes - Particulier	-	2 000	-	-	-	2 000	-
TOTAL		362 470	277 643	356 970	-	-	283 143	-

3.11 Tableau des Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentat ions: dotations de	Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques	32 065	3 307	1 275	15 890	18 207
Provisions pour pensions obligatoires similaires	82 050	16 345	-	-	98 395
Provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total	114 115	19 652	1 275	15 890	116 602

- La provision pour risques de l'exercice concerne un risque de reversement partiel d'une aide au poste. Les reprises de provisions concernent un litige fournisseur (utilisée) et une créance d'un partenaire réglée sur l'exercice 2025 (non utilisée).
- La provision pour pensions obligatoires concerne l'actualisation de la provision indemnité de départ en retraite ; la méthode utilisée pour le calcul de l'IDR tient compte d'un taux d'actualisation de 2 %, d'un taux de turn over de 0.50 % pour un départ à la retraite à 67ans.

3.12 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant brut	Échéances jusqu'à 1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Dettes				
Emprunt et dettes assimilées	283 854	134 555	149 299	-
* PIA	206 667	103 343	103 324	-
* Société Générale	73 081	27 106	45 975	-
* Intérêts courus	4 106	4 106	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	68 442	68 442	-	-
* Fournisseurs divers	42 354	42 354	-	-
* Factures non parvenues diverses	26 088	26 088	-	-
Dettes fiscales et sociales	282 060	282 060	-	-
* Organismes sociaux, Taxes	130 216	130 216	-	-
* Dettes concernant les congés payés	151 844	151 844	-	-
Autres dettes	477 078	477 078	-	-
* Dettes CB Régions	329 160	329 160	-	-
* Autres dettes diverses	147 918	147 918	-	-
Sous-total	1 111 434	962 135	149 299	-
Produits constatés d'avance	2 676 334	2 670 939	5 395	-
Total	3 787 768	3 633 074	154 694	-

3.13 Détail des produits constatés d'avance

Rubriques	TOTAL	Tête de réseau	Grand Est	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Pays de Loire	St Martin
PCA sur Subventions	2 673 334	1 604 667	175 179	194 655	200 115	31 500	204 311	262 908
Organismes publics:	1 816 202	977 735	85 373	147 655	188 615	31 500	128 416	256 908
Fonds européen	368 816	267 807	-	-	101 009	-	-	-
Ministères et administrations rattachées	446 000	446 000	-	-	-	-	-	-
Autres organismes publics et para publics	381 554	212 894	-	-	-	-	41 000	127 659
Collectivités territoriales	619 832	51 034	85 373	147 655	87 606	31 500	87 416	129 248
Organismes privés:	857 133	626 932	89 806	47 000	11 500	-	75 895	6 000
Fondations et fonds de dotations	508 404	436 932	61 472	-	10 000	-	-	-
Autres organismes privés	348 728	190 000	28 333	47 000	1 500	-	75 895	6 000
PCA sur facturations	3 000	-	-	-	3 000	-	-	-
Autres organismes privés	3 000	-	-	-	3 000	-	-	-
Total	2 676 334	1 604 667	175 179	194 655	203 115	31 500	204 311	262 908

3.14 Bilan hors opérations mandataires

Dans un souci de transparence et afin de faciliter la lecture de la situation financière pour l'ensemble des parties prenantes de l'ANCB, nous vous présentons dans ces annexes le bilan de l'ANCB, hors opérations mandataires. Cette analyse vous présente la situation financière de l'ANCB en retraitant les financements redistribués aux associations régionales au 31 décembre 2025. Les informations de cette analyse permettent de traduire une situation conforme à l'utilisation de l'ANCB des financements du développement.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le 31/12/2024	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissement s et dépréciations	Net	Net	en euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	885	885	-	-	-	-
Immobilisations corporelles						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	153 346	124 650	28 696	45 556	- 16 860	- 37,01
Autres immobilisations corporelles	385 238	223 128	162 110	136 369	25 741	18,88
Immobilisations financières						
Participations	323 626	-	323 626	340 324	- 16 698	- 4,91
Créances rattachées à des participations	22 967	-	22 967	-	22 967	
Prêts	31 796	-	31 796	31 796	0	0,00
Autres immobilisations financières	81 943	-	81 943	55 876	26 067	46,65
Total I	999 800	348 663	651 137	609 921	41 216	6,76
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	13 439	-	13 439	2 430	11 009	453,06
Créances						
Créances clients, usagers et comptes rattachés	133 985	2 661	131 324	110 882	20 442	18,44
Autres créances	3 728 106	44 586	3 683 520	3 043 681	639 839	21,02
Charges constatées d'avance	108 149	-	108 149	38 261	69 888	182,66
Valeurs mobilières de placement:						
Disponibilités	1 133 176	-	1 133 176	1 039 184	93 992	9,04
Total II	5 116 856	47 247	5 069 609	4 234 438	835 171	19,72
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	6 116 656	395 910	5 720 746	4 844 359	876 387	18,09

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Ecart N / N-1 en euros	%
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves pour projet de l'entité	30 000	30 000	-	-
Autres	1 430 796	1 327 033	103 763	7,82
Report à nouveau	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	148 667	103 763	44 904	43,28
Situation nette (sous total)	1 609 463	1 460 796	148 667	10,18
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	89 573	101 596	- 12 023	- 11,83
Total I	1 699 036	1 562 392	136 644	8,75
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	283 143	362 470	- 79 327	- 21,89
Total II	283 143	362 470	- 79 327	- 21,89
PROVISIONS				
Provisions pour risques	116 602	114 115	2 487	2,18
Provisions pour charges	-	-	-	-
Total III	116 602	114 115	2 487	2,18
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	118 050	102 464	15 586	15,21
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	68 442	79 162	- 10 720	- 13,54
Dettes fiscales et sociales	282 060	296 094	- 14 034	- 4,74
Autres dettes	477 078	187 570	289 508	154,35
Produits constatés d'avance	2 676 334	2 140 092	536 242	25,06
Total IV	3 621 964	2 805 382	816 582	29,11
Ecarts de conversion Passif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	5 720 746	4 844 359	876 387	18,09

IV. Informations relatives au Compte de Résultat

4.1 Impact de l'application du règlement ANC n° 2022-06

Compte tenu de l'application prospective des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 et afin de faciliter la compréhension des changements de présentation liés à leur application, les informations suivantes sont données relatifs aux impacts sur les principaux postes concernés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 2025 est comptabilisée dans le résultat d'exploitation 2025 pour un montant de 32.023€ alors qu'elle était présentée dans le résultat exceptionnel préalablement à l'application du Règlement pour un montant de 29.455€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Les cessions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice représentant un montant total de produit de cession de 1.000 € et une valeur nette comptable des immobilisations cédées totale de 0 € sont comptabilisés dans le résultat courant 2025 alors qu'elles étaient présentées dans le résultat exceptionnel préalablement à l'application du Règlement pour des montants respectivement de 0 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Les charges et produits exceptionnels, hors événements majeurs et inhabituels, écritures d'origine fiscale (dont amortissements dérogatoires) ou corrections d'erreurs, sont comptabilisés dans les charges d'exploitation au niveau des dotations aux provisions correspondant à des provisions pour risques et charges et dans les produits d'exploitation au niveau des subventions d'exploitation pour un montant de -78.910 € et au niveau des contributions financières pour un montant de -3.000 € pour l'exercice 2025 correspondants à des réajustements de subventions publiques et privés.

Le tableau de correspondance ci-dessous reprend les impacts de présentation concernant cette nouvelle définition du résultat exceptionnel entre 2024 et 2025 :

Libellé des comptes	N° compte ANC 2022-06	31/12/2025	N° compte ANC 2014-02	31/12/2024
Quote part de subventions d'investissement	747000	32 023	777000	29 455
Produit de cessions actif	757000	1 000	775000	-
Réajustement montant Subventions Publiques	741000	6 115	772000	4 871
Réajustement montant Subventions Publiques	741100	- 1 385	672000	- 1 348
Réajustement montant Subventions Publiques	741800	- 83 640	672000	
Réajustement montant Contributions financières	755512	- 3 000	672000	
Charges exceptionnelles opérations capital		-	678800	- 84 951
Dotations aux amortissements exceptionnels		-	687100	- 369
Impact Résultat exceptionnel				- 52 342
Impact Résultat d'exploitation		- 48 886		

- Les comptes de transferts de transferts de charges sont supprimés avec les traitements comptables alternatifs suivants prévus par le règlement ANC n° 2022-06 :
 - Les refacturations de charges diverses sont inscrites au crédit du comptes 708 « Produits des activités annexes » ;
 - Les remboursements de charges de personnel sont comptabilisés au crédit du compte 649 « Remboursements de charges de personnel », qu'ils proviennent de l'Etat ou d'un tiers ;
 - Les corrections de comptes sont inscrites au crédit du compte de charges débité initialement en contrepartie du débit du compte de charges approprié ;
 - Les indemnités d'assurance en remboursement de sinistres sur des véhicules sont comptabilisés au crédit du compte 7587 « Indemnités d'assurance »

Le tableau de correspondance ci-dessous reprend les impacts de présentation concernant cette suppression des transferts de charges entre 2024 et 2025 :

Libellé des comptes	N° compte ANC 2022-06	31/12/2025	N° compte ANC 2014-02	31/12/2024
Remboursement Frais de formation	625610	30 751	791100	31 618
Remboursement Cout pédagogique de formation	622810	18 530		
Remboursement assurances	758700	16 003	791300	-
Coordination Volontariat en CES	706112	72 420	791400	71 376
Total		137 703		102 994
Impact Résultat d'exploitation		-		

4.2 Partenariats entre les Associations Régionales et l'Association Nationale

Le montant des partenariats entre les Associations Régionales et l'Association Nationale est de 557.611 € pour l'exercice 2025 sur les projets Jeunesse, Fonds travaux, Bricobus, Outre-Mer, et autres projets divers.

4.3 Rémunération des dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Aucun avantage en nature ni rémunération n'est attribuée aux bénévoles.

4.4 Information sur les transactions effectuées

Aucune transaction non courante ou non conclue à des conditions normales de marché n'a eu lieu en 2025.

4.5 Informations relatives aux frais d'audit et de commissariat aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes	Commissaires aux comptes KPMG SA	Commissaires aux comptes GEIREC SAS
Honoraires afférents à la certification des comptes (solde exercice 2024)	391	-
Honoraires afférents à la certification des comptes (exercice 2025)	-	15 720
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes (Bilan projet Horizon)	4 326	-
Total	4 717	15 720

4.6 Répartition des effectifs par catégorie

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	1
Employés, techniciens, agents de maîtrise	22
Cadres et ingénieurs	27
Total	50

4.7 Détail des Subventions

Rubriques	TOTAL	Tête de réseau	Grand Est	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Pays de Loire	St Martin
Subventions								
Organismes publics:	2 574 224	930 606	121 982	339 406	306 056	170 773	329 884	375 515
Fonds européen	300 756	300 756	-	-	-	-	-	-
Ministères et administrations rattachées	1 333 009	533 919	59 136	103 955	201 646	131 693	52 143	250 515
Autres organismes publics et para publics	528 549	90 000	36 500	150 001	59 968	38 080	54 000	100 000
Collectivités territoriales	411 910	5 931	26 347	85 450	44 442	1 000	223 741	25 000
Organismes privés:	1 584 620	846 775	98 507	130 376	218 250	51 250	145 968	93 495
Fondations et fonds de dotations	914 235	485 068	50 417	58 750	173 750	48 750	16 750	80 750
Autres organismes privés	670 385	361 707	48 090	71 626	44 500	2 500	129 218	12 745
Total	4 158 844	1 777 381	220 489	469 782	524 306	222 023	475 853	469 010

4.8 Autres apports

L'article 211-1 du règlement ANC 2018-06 définit une contribution volontaire en nature : « l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité des biens ou des services à titre gratuit ».

En 2025, ceci correspond pour l'ANCB à :

- **Des contributions en travail** : bénévolat. Nous comptabilisons les bénévoles engagés sur les activités de chantiers d'auto réhabilitation accompagnée et les bénévoles engagés dans la gouvernance de l'association (Groupe de travail, réunions de Bureau et de Conseil d'administration).
Les administrateurs du collège des associations régionales ne sont pas valorisés au titre de l'ANCB.
Les heures de bénévolat ont été recensées au travers du suivi des chantiers réalisés, des groupes de travail et des réunions de gouvernance. Elles sont valorisées au SMIC Horaire brut chargé (évalué à 16.60€ par heure).
- **Des contributions en services** : mise à disposition de locaux. Pour réaliser l'évaluation économique de la contribution de ces mises à dispositions, nous avons utilisé deux méthodes : extrait des conventions de mise à disposition ou évaluation de la valeur locative au M² du marché local.
En 2025, les biens concernés sont : Semsamar, local à Saint Martin ; Sikoa, local à Pointe à Pitre ; Nantes Métropole Habitat, 2 locaux à Nantes ; Harmonie Habitat, 1 local à Rezé.
- **Des contributions en biens** : dons en nature redistribués valorisés à leur cout de revient.
En 2025, dons de matériaux perçus : Fondation Legrand, Fonds de dotation 4 murs, Ancelor, BGD Guyane Distribution, Hilti, Home N Tools, HD Factory, Gedimat.

	TOTAL ANCB	ANCB "Tête de réseau"	Grand Est	Martinique	Guadeloupe	Pays de la Loire	Guyane	Saint Martin
Dons en nature	55 009 €	0 €	11 966 €	0 €	0 €	15 017 €	23 167 €	4 859 €
Prestations en nature	28 068 €	0 €	0 €	0 €	6 934 €	17 135 €	0 €	4 000 €
Apport en industrie (habitant)	- €	0 €			0 €	0 €	0 €	0 €
Bénévolat	94 470 €	31 026 €	581 €	0 €	8 711 €	37 862 €	13 356 €	2 934 €
TOTAL	177 548 €	31 026 €	12 547 €	0 €	15 644 €	70 014 €	36 524 €	11 793 €

4.9 Compte Emplois Ressources – CER

Les Compagnons Bâisseurs ont bénéficié de L'ARRONDI solidaire lors d'une campagne de collecte organisée du 24 juin au 29 juillet 2025 dans les magasins Leroy Merlin. Cette campagne a été déclarée à la Préfecture d'Ille et vilaine.

Les objectifs poursuivis par l'appel à la générosité publique sont la mise en œuvre de projets locaux d'auto réhabilitation accompagnée (ARA) présentant un caractère social.

La campagne d'arrondi solidaire dans les magasins Leroy Merlin a été accompagnée par la société Microdon, qui a prélevé 10% des dons collectés lors de cette campagne en frais de service.

L'association Nationale Compagnons Bâisseurs a affecté **la totalité** des dons reçus au financement des projets d'accompagnement des personnes et des ménages en situation de précarité. Ces projets sont mis en œuvre par les entités régionales Compagnons Bâisseurs.

Le fonds travaux finance tout ou partie des interventions en ARA :

- Travaux à charge des locataires – entretien locatif ;
- Travaux de lutte contre l'habitat indigne (sécurisation/salubrité/réduction des risques) : travaux de second œuvre et de gros œuvre permettant la mise en conformité, la sécurisation du logement et l'aménagement–le confort dans le logement ;
- Travaux de rénovation énergétique : tous les travaux d'amélioration d'habitat de maîtrise des charges d'énergie dans le logement (isolation, toiture, plancher bas, chauffage électrique et production d'eau chaude sanitaire, ventilation, etc.).

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	183 028	357 291	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	190 497	219 385
1.1 Réalisées en France	183 028	357 291	1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	-	-			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	183 028	357 291	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	190 497	219 385
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	Dons manuels	190 497	215 155
Actions réalisées par l'organisme	-	-	Legs, donations et assurances-vie	-	-
Versements à un organisme central ou d'autres org. agissant à l'étranger	-	-	Mécénats	-	4 230
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-	-	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	183 028	357 291	TOTAL DES RESSOURCES	190 497	219 385
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	176 483	169 014	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	169 014	306 920
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	359 511	526 305	TOTAL	359 511	526 305
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	-
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024		2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL	-	-	TOTAL	-	-

4.10 Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	169 014	306 920
(-) Utilisation	169 014	306 920
(+) Report	176 483	169 014
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	176 483	169 014

4.11 Compte de résultat par origine et destination – CROD

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	201 687	190 497	219 385	219 385
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	201 687	190 497	215 155	215 155
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat			4 230	4 230
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 202 845		1 691 888	
2.1 Cotisations avec contrepartie	313 302		253 647	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 382 933		943 373	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	506 610		494 868	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 574 224		2 647 806	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	21 502		220 570	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	356 970	169 014	365 420	306 920
TOTAL	5 357 228	359 511	5 145 069	526 305
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	4 397 560	183 028	4 301 714	357 291
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	3 715 512	-	3 517 731	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	682 048	183 028	783 983	357 291
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	923	-	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	923			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	384 941	-	283 433	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	145 100	-	107 699	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	2 393		5 489	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES	277 643	176 483	342 970	169 014
TOTAL	5 208 561	359 511	5 041 305	526 305
EXCEDENT OU DEFICIT	148 667	-	103 764	-
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	177 548		139 892	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
TOTAL	177 548	-	139 892	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	177 548	-	139 892	-
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	177 548	-	139 892	-